

Enorme ! Les Frères musulmans alertent sur le danger Marine pour... l'égalité homme-femme !

écrit par Jules Ferry | 18 avril 2022





Sur les consignes de vote des musulmans, JEAN-PAUL SAINT-MARC vient de brosser le tableau avec brio :

Avertissement de la mosquée de Paris !

Voyons maintenant de plus près un de leurs mensonges
:

Les Frères musulmans alertent sur le danger que représente Marine Le Pen pour...**l'égalité homme-femme** !

Ce sont les « Frères musulmans » qui osent parler de risque pour **l'égalité entre les hommes et les femmes** en évoquant la CANDIDATE arrivée au second tour !

Ha ! Ha! Ha !



**MUSULMANS
DE FRANCE**

Les résultats du premier tour de l'élection présidentielle nous obligent à sortir de notre réserve.

Une fois de plus, la candidate du parti d'extrême droite est qualifiée pour le deuxième tour de cette élection.

L'idéologie et le programme du Rassemblement National sont aux antipodes des valeurs de la République, de l'État de droit, de la démocratie, du vivre-ensemble et de l'égalité entre les hommes et les femmes. Il y a un danger imminent à voir ce parti politique à la tête de l'exécutif de notre pays.

Par conséquent, nous appelons tous nos concitoyens et notamment ceux de confession musulmane à faire barrage à l'extrême droite au deuxième tour en votant pour Emmanuel Macron.

Paris, le 13 avril 2022
Musulmans de France

Si un danger menace les femmes en France, c'est bien l'islam et son serviteur Macron !



Ci-dessus : à Aceh, en Indonésie, une brigade féminine flagelle les femmes au nom de la charia. Accusée d'adultère, elle est fouettée 100 fois, contre 15 fois pour son partenaire.



Ci-dessus en 2016 : une jeune femme lapidée à mort en Somalie, soupçonnée d'avoir eu des relations sexuelles hors mariage

Afghanistan : vidéo d'une femme lapidée pour adultère :

DİKKAT +18!

Afganistan'da bir kadın daha Zina iddiasıyla taşlanarak öldürüldü...

+18 pic.twitter.com/rwPW7h2Ppx

– Adnan Kavuştur (@AdnanKavustur) [March 2, 2019](#)

Les femmes sont systématiquement inférieures.

Le mythe :

Le Coran place les hommes et les femmes sur un pied d'égalité devant Allah et entre eux. Les femmes ont des droits égaux en

vertu de la loi islamique.

La vérité :

Le Coran dit que les hommes et les femmes seront jugés par Allah. Cela ne signifie pas qu'ils ont les mêmes droits et rôles, ni qu'ils sont jugés selon les mêmes critères.

Il n'y a aucune ambiguïté dans le Coran, dans la vie de Mahomet ou dans la loi islamique quant à l'infériorité des femmes par rapport aux hommes.

Après des conquêtes militaires, Mahomet distribuait à ses hommes des femmes capturées comme prix de guerre. Dans au moins un cas, il a préconisé qu'elles soient violées devant leurs maris. Les femmes capturées étaient transformées en esclaves sexuelles par les hommes mêmes qui avaient tué leurs maris et leurs frères. Il existe quatre versets coraniques dans lesquels « Allah » indique clairement qu'un maître musulman a un accès sexuel total à ses esclaves féminines, mais aucun n'interdit le viol.

Le Coran donne aux hommes musulmans la permission de battre leurs femmes pour désobéissance, mais il n'ordonne nulle part l'amour dans le mariage (bien qu'il dise que « l'amour » existe). Les versets disent clairement que les maris sont « un degré au-dessus » de leurs épouses. Le Hadith affirme que les femmes sont intellectuellement inférieures et qu'elles constituent la majorité des occupants de l'enfer.

Selon la loi islamique, un homme peut divorcer de sa femme s'il le souhaite. S'il le fait deux fois, puis souhaite se remarier avec elle, elle doit d'abord avoir des relations sexuelles avec un autre homme. Les hommes sont exemptés d'une telle dégradation.

Les femmes musulmanes ne sont pas libres d'épouser qui elles veulent, comme le sont les hommes musulmans. Leur mari peut également amener d'autres épouses (et esclaves) dans le lit

conjugal. Et elle doit être sexuellement disponible pour lui à tout moment (comme un champ prêt à être « labouré », selon le livre saint de l'Islam).

Les femmes musulmanes n'héritent pas non plus des biens à parts égales avec les hommes. (Ceci est quelque peu ironique étant donné que l'Islam doit son existence à la richesse de la première femme de Mahomet, qui n'aurait pas pu en hériter autrement étant donné qu'elle avait deux frères et que son premier mari avait trois fils).

Selon le Coran, **le témoignage d'une femme devant un tribunal ne vaut que la moitié de celui d'un homme.** Contrairement à un homme, elle doit également se couvrir la tête – et souvent le visage.

Si une femme veut prouver qu'elle a été violée, selon la stricte charia, elle doit faire corroborer son récit par quatre témoins masculins. Sinon, elle peut être emprisonnée ou lapidée à mort pour avoir avoué un « adultère ».

Coran

Coran (4:34) – « **Les hommes ont autorité sur les femmes,** parce qu'Allah a fait que l'un d'eux surpasse l'autre, et parce qu'ils dépensent de leurs biens (pour soutenir les femmes). Les femmes vertueuses sont donc les obéissantes (à leurs maris), et protègent ce qui doit être protégé, pendant l'absence de leurs époux, avec la protection d'Allah. Quant à celles dont vous craignez la rébellion, réprimandez-les et bannissez-les dans des lits à part, et **fouettez-les.** Si elles arrivent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles ».

Coran (2:228) – « **et les hommes sont un degré au-dessus d'elles** » « Elles » fait référence aux femmes. Cela est souvent pris pour signifier l'autorité.

Coran (33:59) – « Dis à tes épouses, à tes filles, et aux

femmes des croyants, de ramener sur elles leurs grands voiles:... » **Les hommes déterminent la façon dont les femmes s'habillent.**

Coran (33:33) – « Et restez tranquillement dans vos maisons... » **Les femmes sont confinées dans leurs maisons, sauf lorsqu'elles ont la permission d'en sortir.**

Coran (2:223) – **« Vos épouses sont pour vous un champ de labour; allez à votre champ quand et comme vous le voulez. »** Les épouses doivent être sexuellement disponibles pour leurs maris de toutes les manières et à tout moment. Elles servent leur mari sur son ordre. On pense que ce verset fait référence au sexe anal (voir Bukhari 60:51) et qu'il a été « révélé » lorsque des femmes se sont plaintes à Mahomet de cette pratique. L'expression « quand et comme vous le voulez » signifie qu'elles ont perdu leur cause.

Coran (66:5) – « Peut-être que son Seigneur, s'il vous divorce, lui donnera à votre place des épouses meilleures que vous, soumises, fidèles, obéissantes, pénitentes, adoratrices, jeûneuses, veuves et vierges » **Une femme désobéissante peut être remplacée.**

Hadiths et Sira

Sahih Bukhari (88:219) – « Jamais ne réussira une nation qui fait d'une femme son dirigeant. »

Sahih Bukhari (2:28) (également 6:301) – L'ingratitude envers son mari (c'est-à-dire la désobéissance) peut conduire une femme en enfer. Muhammad explique pourquoi les femmes constituent la majeure partie des occupants de l'enfer.

Sahih Bukhari (72:715) – Un conte charmant dans lequel une femme demande l'aide de Mahomet pour quitter un mariage abusif, mais le prophète lui ordonne de retourner chez son mari et de se soumettre à ses ordres.

Sahih Bukhari (4:149) – Les épouses de Mahomet sont même entraînées à déféquer sur son ordre.

Sahih Bukhari (48:826) – Les femmes ont un déficit d'intelligence, ce qui signifie que leurs décisions ne seront pas comparables à celles d'un homme.

Sahih Bukhari (58:125) – Les femmes sont des marchandises négociables. Un musulman ayant deux femmes propose à un autre musulman de choisir entre les deux. Muhammad organise alors un banquet de mariage.

Sahih Bukhari (62:81) – Selon Mahomet, la partie la plus importante d'un contrat de mariage est l'accès illimité qu'un homme a au vagin de sa femme.

Sunan an-Nasa'i 3233 – « Lorsqu'on a demandé au Messager d'Allah quelle était la meilleure femme, il a répondu : « Celle qui plaît à (son mari) lorsqu'il la regarde, lui obéit lorsqu'il lui donne un ordre, et ne va pas à l'encontre de ses souhaits concernant sa personne ou ses biens en faisant quelque chose qu'il désapprouve ». »

Abu Dawud (567) – » ...même si leurs maisons sont meilleures pour elles « .

Notes

Jusqu'à ce jour, il est absolument interdit à une femme musulmane d'épouser un homme non-musulman, alors que les hommes ne sont pas soumis à la même restriction quant au choix de leurs partenaires conjugaux. Ceci est une conséquence du statut inférieur de l'épouse par rapport à celui de son mari. Un musulman n'est pas autorisé à être subordonné à un non-musulman et, dans l'islam, une femme est subordonnée à son mari.

Au cours de sa vie, une femme musulmane ne doit jamais être sans la tutelle d'un homme, qu'il s'agisse de son père, de son mari ou des membres masculins de sa famille (si elle est veuve

ou divorcée).

De nombreux musulmans contemporains se rendent compte que la pratique islamique traditionnelle est douloureusement décalée par rapport aux goûts modernes. C'est ainsi que des efforts très imaginatifs ont été déployés pour réinterpréter les traditions de longue date de leur religion, en exagérant à la fois le traitement négatif des femmes arabes avant Mahomet et les réformes qu'il est censé avoir apportées.

Les paroles brutales de Mahomet sur le mariage sont ce qu'elles sont. En plus de cela, il a **interdit aux femmes de voyager seules**. Elles ne sont **pas non plus autorisées à être seules avec un homme non apparenté**. Les femmes doivent **se couvrir et, en cas de péché sexuel, elles portent presque toujours la responsabilité de la culpabilité**, car on suppose qu'elles sont soumises à des normes de conduite plus élevées.

Les lapidations, les crimes d'honneur, les flagellations et même la mutilation des organes génitaux féminins sont sporadiquement employés dans le monde musulman pour maintenir les femmes à leur place.

En 2017, un imam de Caroline du Sud a déclaré que l'homme est le « propriétaire » et le « dirigeant » de la femme, qui doit lui obéir comme sa « prisonnière. » (L'imam est un produit de la migration musulmane aux États-Unis, et parle plus franchement de l'islam que ne le font les apologistes locaux qui ont appris la valeur de la ruse).

Le clerc palestinien Issam Amira a profité d'une discussion sur le « caractère sacré » de l'honneur pour envoyer un message brutal aux femmes musulmanes en 2018 : « Nous sommes prêts à mourir pour défendre votre honneur, mais en même temps, nous sommes prêts à vous tuer si vous prenez votre honneur à la légère. »

Selon une récente fatwa publiée sur le site Muslim Matters, « une femme musulmane doit faire de son foyer le centre de son

attention et de ses activités, et en faire la base de ses affaires ». **Les femmes sont autorisées à quitter la maison dans certaines conditions, telles que l'urgence médicale et l'observance religieuse.** L'islam leur permet également de trouver un emploi « s'il n'y a pas d'homme mahrum pour subvenir à leurs besoins », mais il doit être limité à certaines professions qui n'impliquent que d'autres femmes, comme la restauration, l'enseignement, la mode, l'esthétique ou une variété de postes domestiques.

De Gatestone : « En 2015, Nureddin Yıldız, un érudit islamique et président de la Fondation Sosyal Doku, a soutenu que « les femmes qui travaillent ouvrent la voie à la prostitution ». Alparslan Kuytul, fondateur d'une autre fondation islamique, Furkan, a déclaré qu'un homme serait sexuellement excité s'il voyait la jambe nue de sa propre mère. »

<https://www.thereligionofpeace.com/pages/quran/wife-beating.aspx>

<https://www.thereligionofpeace.com/pages/quran/men-in-charge-of-women.aspx>